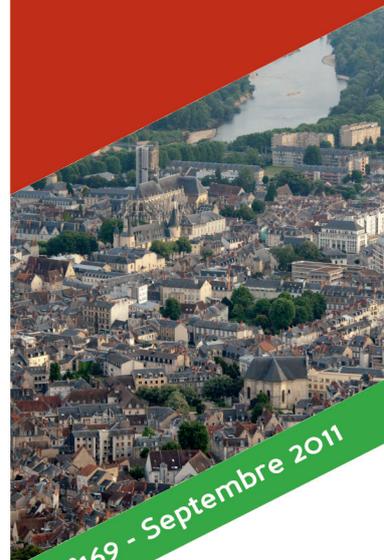


## SCoT du Grand Nevers : redynamiser la ville-centre et renforcer l'attractivité

Situé au sud-ouest de la Nièvre, en limite du Cher, le SCoT du Grand Nevers se compose de 47 communes fin 2010. Les jeunes, tant étudiants qu'actifs, quittent ce territoire. Le vieillissement de la population s'en trouve accentué, et devrait se poursuivre, alors même que certains professionnels de santé y sont moins présents que dans le reste du département et de la région. Nevers concentre la majorité des emplois mais sa population diminue, les actifs préférant se loger en périphérie, notamment dans les communes situées à la marge du SCoT. Les déplacements domicile-travail s'intensifient. Une meilleure adaptation du parc de logements, surtout au centre où la vacance est importante, permettrait de limiter ce mouvement de périurbanisation. Bien qu'éloigné des métropoles régionales, le SCoT pourrait contribuer à la construction d'un réseau avec les villes et agglomérations les plus proches.

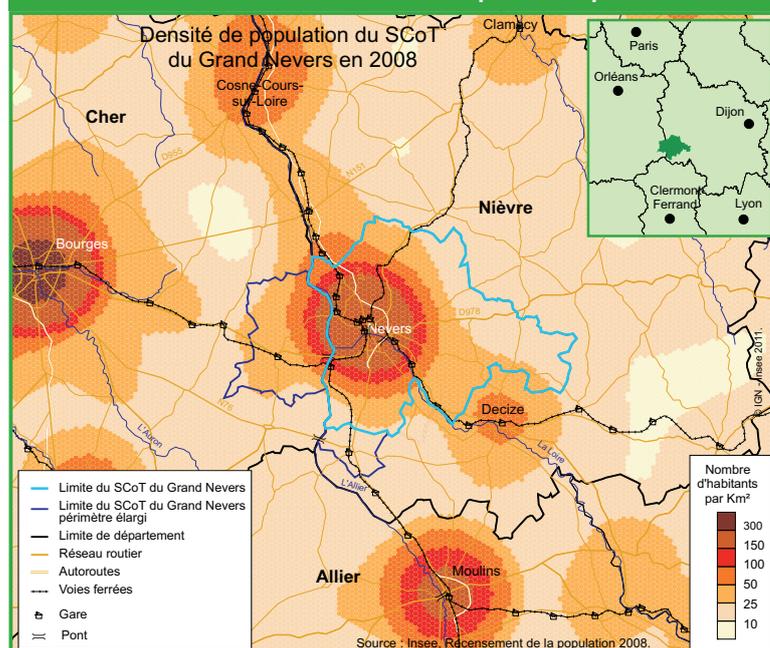
Le SCoT du Grand Nevers, dans son périmètre fin 2010, est un territoire de 1 035 km<sup>2</sup>, situé dans la Nièvre, à la limite du Cher. Il compte 47 communes et 94 400 habitants en 2008, soit 43 % de la population nivernaise. Il est composé de six communautés de communes.

Nevers, préfecture de département est la principale commune avec 37 500 habitants. Viennent ensuite six communes comptant entre 3 000 et 10 000 habitants : Varennes-Vauzelles, Fourchambault, Imphy, Garchizy, Coulanges-lès-Nevers et Marzy.



N°169 - Septembre 2011

### Un SCoT situé dans la partie la plus dense de la Nièvre



### SCoT du Grand Nevers : un territoire en cours d'élargissement

Le périmètre du SCoT du Grand Nevers a été arrêté le 22 novembre 2010, date à laquelle a été créé le Syndicat mixte du SCoT du Grand Nevers chargé d'élaborer le Schéma de cohérence territoriale. Le territoire a été défini sur 47 communes de la Nièvre, appartenant à la communauté d'agglomération de Nevers (ADN) et cinq communautés de communes.

Le SCoT du Grand Nevers est susceptible de s'élargir au sud et à l'ouest en direction du Cher. Les deux périmètres sont indiqués dans les différentes cartes.

La population est relativement concentrée puisque 70 % des habitants du SCoT vivent dans la Communauté d'Agglomération de Nevers. Avec 92 habitants au km<sup>2</sup>, c'est une zone dense en population, comparée à l'ensemble du département (32 habitants au km<sup>2</sup>) et de la région (52 habitants au km<sup>2</sup>).

Le caractère rural prédomine sur le territoire : 63 % de sa superficie est occupé par des terres agricoles et plus de 30 % par des espaces naturels, principalement des forêts.

### Un territoire en manque d'attractivité

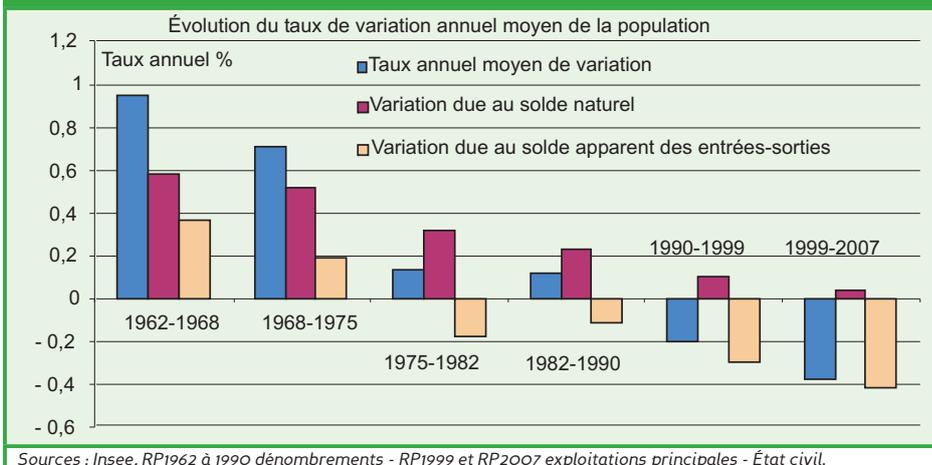
Le SCoT se situe dans une partie du territoire national peu dynamique démographiquement : la Nièvre perd des habitants ; les deux autres départements situés à proximité, le Cher et l'Allier ainsi que les aires urbaines de Bourges dans le Cher et de Moulins dans l'Allier en gagnent assez peu.

Le SCoT perd des habitants depuis 1990. Cette décroissance s'est amplifiée au cours de la période 1999-2007. Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, reste légèrement positif, mais ne permet pas de compenser le déficit migratoire qui s'accroît : - 195 par an entre 1990 et 1999 contre - 355 habitants par an entre 1999-2007.

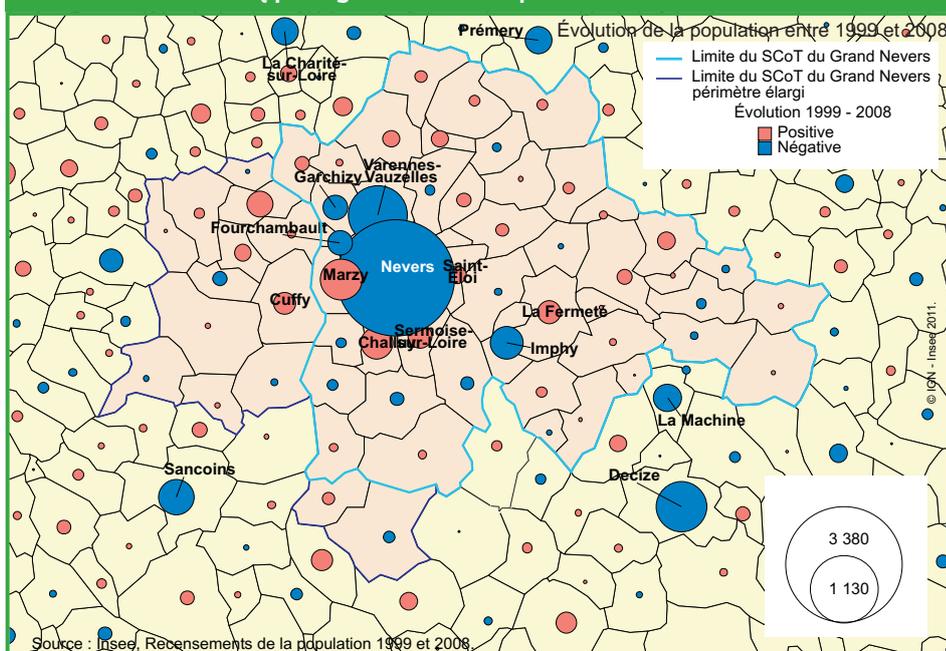
### Des départs de jeunes à limiter

Entre 2002 et 2007, 10 100 personnes sont venues s'installer dans le SCoT tandis que 12 300 le quittaient. À tout âge les départs l'emportent sur les arrivées. Le déficit est surtout marqué pour les 20 - 30 ans. Les départs s'expliquent par la nécessité de quitter le territoire pour

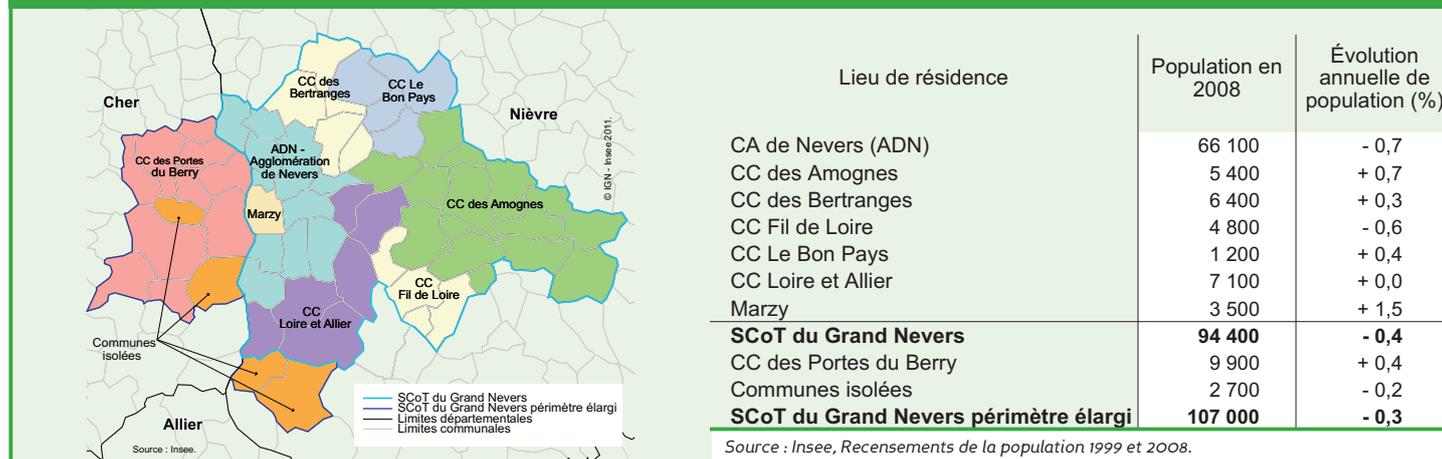
## SCoT du Grand Nevers : baisse de la population depuis les années 1990



## Les cinq plus grosses villes perdent des habitants



## Les territoires du SCoT du Grand Nevers



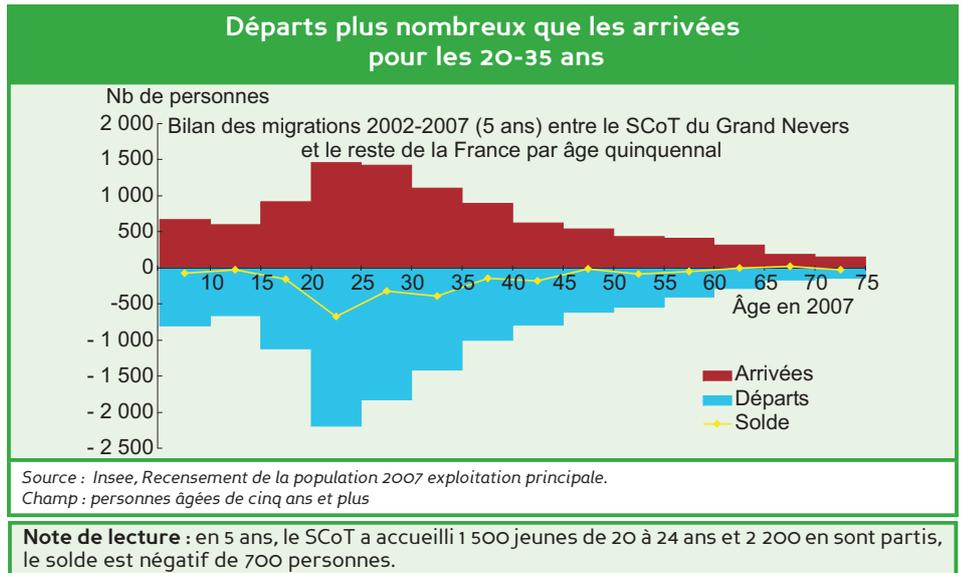
poursuivre des études ou accéder à un premier emploi. Clermont-Ferrand et Dijon sont les principales destinations des jeunes étudiants, tandis que les jeunes actifs s'orientent davantage vers la région lyonnaise et l'Île-de-France.

La mise en place d'une offre de formation plus importante ou le développement de formations spécifiques, comme cela a été fait avec l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports, pourraient contribuer à limiter les départs d'étudiants et plus sûrement à attirer une nouvelle population étudiante.

### Accompagner le vieillissement de la population

La population du SCoT n'échappe pas au vieillissement constaté nationalement. Désormais, les moins de 20 ans sont moins nombreux que les 60 ans et plus, contrairement à ce qui était encore observé en 1999. L'agglomération de Nevers et la communauté de communes Fil de Loire sont les plus âgées. Les plus jeunes se situent au nord, dans les communautés de communes les Bertranges et le Bon Pays.

Si les tendances récentes en matière de fécondité, mortalité et espérance de vie se maintiennent, la population du SCoT du Grand Nevers pourrait diminuer de 9 % à l'horizon 2040. Cette perte serait en grande partie due au déficit naturel qui s'accroîtrait sur toute la période. Le solde migratoire deviendrait positif aux environs de 2030, grâce à des arrivées de personnes âgées de 60 ans et plus. Ces dernières seraient de plus en plus nombreuses, avec l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom et l'augmentation de l'espérance de vie.



### Principaux échanges migratoires entre le SCoT du Grand Nevers et les régions métropolitaines

	Arrivées	Départs	Solde	Davantage d'arrivées dans le SCoT	Davantage de départs du SCoT
Reste de la Bourgogne	3 600	3 600	0	Etudiants, cadres, familles monoparentales	Retraités, professions intermédiaires, couples sans enfants
Région Centre	1 500	1 800	- 300	Retraités	Ouvriers, couples avec enfant(s)
Ile de France	1 500	1 200	300	Retraités, couples sans enfant	Etudiants, personnes seules
Auvergne	800	1 400	- 600		Etudiants, personnes seules
Rhône-Alpes	500	1 000	- 500		Professions intermédiaires, couples avec enfant(s)

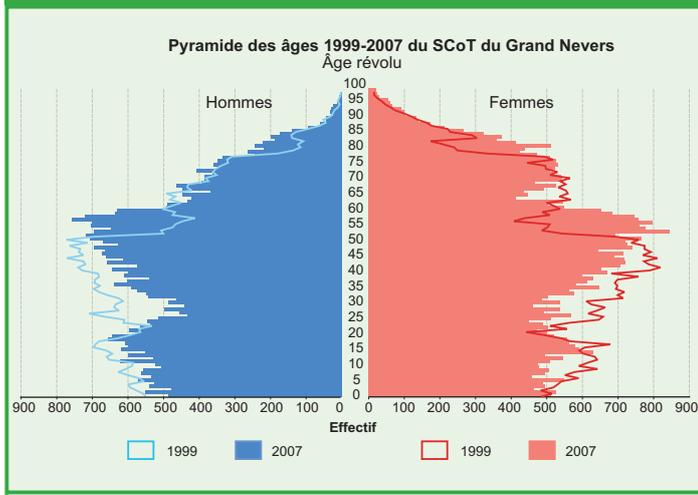
Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation complémentaire.  
Champ : personnes de cinq ans ou plus, migrations 2002-2007.

### Chiffres clés sur la population, l'emploi et les logements

	Population		Emploi		Logements	
	Nombre d'habitants en 2007	Taux annuel moyen de variation entre 1999 et 2007 (%)	Emploi au lieu de travail en 2007	Évolution de l'emploi entre 1999 et 2007 (%)	Nombre de logements en 2007	Part des logements vacants en 2007 (%)
Nevers	38 000	- 0,9	24 500	+ 1,1	22 500	13,2
ADN	66 700	- 0,7	34 100	+ 3,0	36 100	10,6
<b>SCoT du Grand Nevers</b>	<b>95 000</b>	<b>- 0,4</b>	<b>41 700</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>49 900</b>	<b>9,8</b>
SCoT du Grand Nevers périmètre élargi	107 500	- 0,3	44 600	- 0,0	56 600	9,7
Nièvre	221 500	- 0,2	83 700	+ 1,7	137 800	9,8
Cher	314 600	0,0	120 300	+ 2,8	169 600	9,2
Bourgogne	1 632 800	+ 0,2	662 900	+ 7,1	875 600	8,1

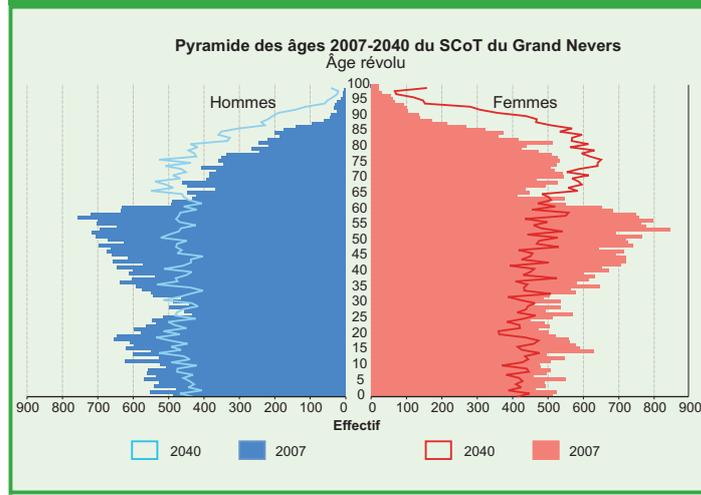
Source : Insee, Recensements de la Population 1999 et 2007

**En 8 ans, moins de jeunes, moins d'actifs et plus de retraités**



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007.

**D'ici 30 ans, une pyramide de plus en plus cylindrique**



Source : Insee, Recensement de la population 2007, Omphale 2010 (Scénario central)

**La méthode de projection :**

Les projections démographiques sont réalisées à partir des données du recensement par sexe et âge de la population au 1er janvier 2007 à l'aide de l'outil de projection Omphale 2010. Ce dernier permet de prendre en compte des paramètres de fécondité, de mortalité et de migration. Les projections sont produites selon un pas quinquennal et sont ensuite annualisées. Le scénario utilisé, dit «central», repose sur les hypothèses suivantes :

- la fécondité de chaque territoire de projet est maintenue à son niveau de 2007.
  - la mortalité de chaque territoire évolue parallèlement à une tendance nationale,
  - les quotients migratoires entre les différents territoires, calculés entre 2000 et 2009, sont maintenus constants sur toute la période de projection. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, le solde migratoire externe est ventilé au prorata du nombre d'immigrants de l'étranger par zone.
- Les projections ne peuvent pas s'assimiler à des prévisions : elles décrivent comment évoluerait la population selon les hypothèses du scénario retenu.

La part de la population potentiellement inactive (les moins de 20 ans et les 63 ans et plus) rapportée à la population potentiellement active (20-62 ans) augmenterait : elle passerait de 83 pour

100 en 2007 à 124 pour 100 en 2040. À l'horizon 2040, la pyramide prendrait une forme de cylindre, indiquant ainsi l'augmentation des plus de 65 ans et la diminution des jeunes.

**Quelques équipements de santé moins présents**

La présence ou l'accessibilité immédiate de professionnels de santé est un critère important pour attirer de nouveaux habitants et répondre aux besoins d'une population vieillissante. Dans le SCoT, la densité en médecins généralistes est inférieure à celle observée en Bourgogne et très inférieure à celle de France métropolitaine : neuf médecins pour 10 000 habitants dans le SCoT contre 10,4 en moyenne nationale. L'écart est encore plus grand pour les masseurs-kinésithérapeutes et les infirmiers. Les chirurgiens-dentistes sont, en revanche, bien implantés sur le territoire. Toutefois, les habitants ont accès assez rapidement à ces professionnels de santé. Plus de la moitié des communes (57 %) sont à moins de cinq minutes, et aucune commune sur le territoire n'est à plus de dix minutes. D'autres équipements dits de proximité, comme les boulangeries ou les épiceries supérettes, sont également moins fréquents dans le SCoT.

**Quelques commerces et services de proximité moins fréquents dans le SCoT que dans la Nièvre**

	Taux d'équipements (nombre pour 10 000 habitants)			
	SCoT du Grand Nevers	Nièvre	Bourgogne	France métropolitaine
<b>Équipements de la gamme de proximité</b>	<b>174,2</b>	<b>203,6</b>	<b>209,3</b>	<b>212,6</b>
Dont : épicerie, supérette	1,4	3,8	3,6	4,2
boulangerie	7,2	9,3	8,1	7,3
école élémentaire, regroupement pédagogique intercommunal	5,9	8,4	8,6	6,0
médecin omnipraticien	9,0	8,6	9,8	10,4
chirurgien dentiste	5,6	4,8	4,8	6,2
infirmier	7,1	6,7	8,1	10,4
masseur kinésithérapeute	5,8	5,8	7,2	8,9
pharmacie	4,2	4,2	3,9	3,8
<b>Équipements de la gamme intermédiaire</b>	<b>50,3</b>	<b>51,5</b>	<b>50,4</b>	<b>51,9</b>
Dont : supermarché	2,3	2,2	2,0	1,7
collège	1,1	1,5	1,2	1,1
établissement d'hébergement pour personnes âgées	1,6	2,0	2,1	1,6
service d'aide pour personnes âgées	1,6	2,2	1,5	0,9

Sources : Insee, BPE2009 - Recensement de la population 2007 exploitation principale.

## Stabilité du nombre d'emplois depuis 1975

Le SCoT compte 41 700 emplois salariés et non salariés en 2007(\*). Le nombre d'emplois s'est maintenu alors que dans le même temps la population a diminué. Les emplois se sont transformés. Dans l'industrie, les effectifs ont été divisés par deux entre 1975 et 2007. Ces pertes ont été totalement compensées par le développement du secteur tertiaire. L'industrie emploie encore 6 500 actifs, soit 16 % d'entre eux. Elle s'appuie sur deux grands établissements du secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques que sont Valéo Sécurité Habitacle à Nevers (700 emplois) et Arcelormittal Stainless et Nickel Alloy à Imphy (600 emplois). Cette spécificité dans la métallurgie expose le territoire à la concurrence internationale.

Le secteur tertiaire concentre 76 % des emplois en 2007 (71 % dans la Nièvre et 70 % en Bourgogne).

Liée à la fonction de préfecture de la Nièvre, l'administration publique est surreprésentée dans le SCoT. Les établissements du domaine public sont les plus grands employeurs du SCoT, parmi lesquels figurent le centre hospitalier intercommunal (2 100 emplois) et le Département de la Nièvre (1 100 emplois).

L'économie du SCoT est de plus en plus tournée vers la population présente, résidents ou touristes. Il s'agit d'une économie qualifiée de « présente ». Près de 72 % des emplois appartiennent à cette catégorie, contre 64% pour la Bourgogne.

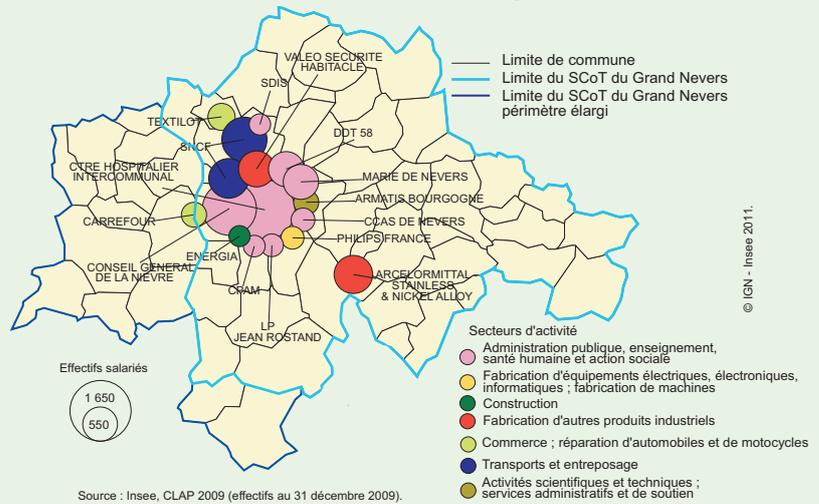
Avec la baisse du nombre d'habitants, le nombre de ces emplois risque aussi de baisser, même si les services à la personne tendent à se développer. L'implantation de nouvelles entreprises, ouvertes sur des marchés externes pourraient contribuer à développer l'emploi, à le diversifier et à rendre le SCoT attractif. Le développement démographique rejoindrait ainsi le développement économique.

## Poursuite de la périurbanisation

La ville-centre regroupe 55 % des emplois et seulement 40 % de la population. Cette différence de localisation entre les emplois et la population s'accroît, les actifs ayant tendance à résider à la périphérie de la ville-centre, dans le reste du SCoT et parfois en dehors.

## Concentration des emplois à Nevers et dans son agglomération

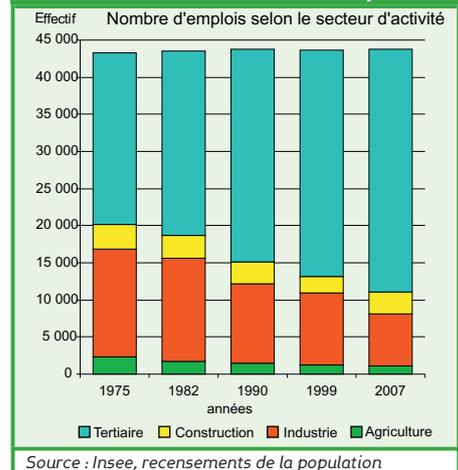
Les grands établissements de 200 salariés et plus fin 2009 du SCoT du Grand Nevers périmètre élargi



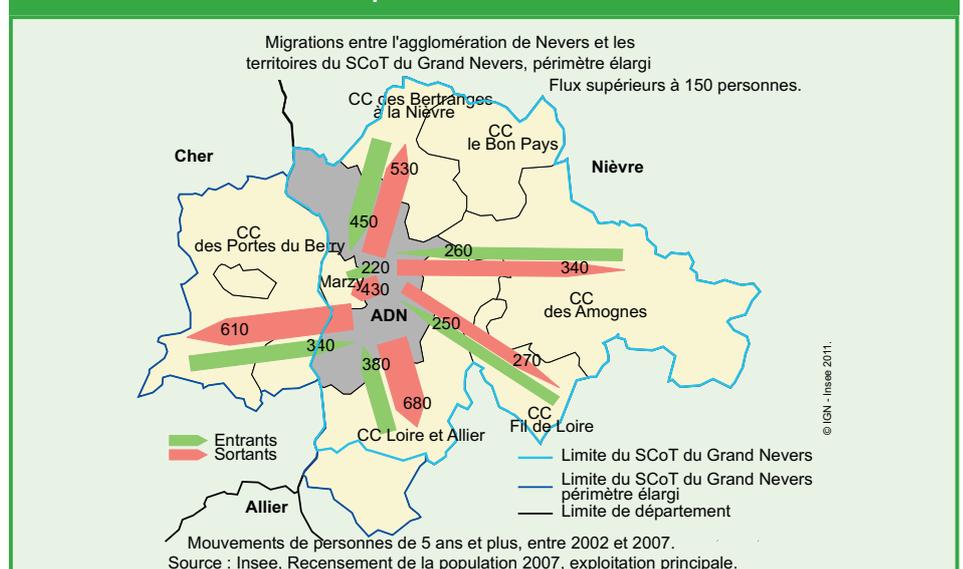
Entre 2002 et 2007, près de 2 800 personnes ont quitté Nevers pour la périphérie proche (ADN et Marzy) et 1 600 pour la seconde couronne, au nord du SCoT et dans la communauté de communes des Portes du Berry, située dans le Cher. Le desserrement se fait également de l'ADN vers les autres communautés de communes : les soldes des échanges sont toujours négatifs pour la communauté d'agglomération de Nevers.

(\* Les données de l'emploi portent sur 2007, elles n'intègrent donc pas les effets de la crise 2008-2009).

## Dans le SCoT du Grand Nevers : stabilité du nombre d'emplois



## Mouvement de périurbanisation au sein du SCoT



## Intensification des déplacements domicile-travail

Entre 1999 et 2007, le nombre d'emplois du SCoT a augmenté de 1 % tandis que le nombre d'actifs diminuait de 4 %. Plus de 20 % des emplois du SCoT sont désormais occupés par des actifs venant de l'extérieur, contre 15 % en 1999. Cela représente des déplacements quotidiens pour 8000 actifs qui résident principalement dans des communes en limite du SCoT, comme Chaulgnes, Decize, La Machine et Saint Pierre le Moutier.

Les navettes domicile-travail s'intensifient aussi à l'intérieur du SCoT : 50 % des actifs résidant dans le SCoT changent de commune pour se rendre au travail.

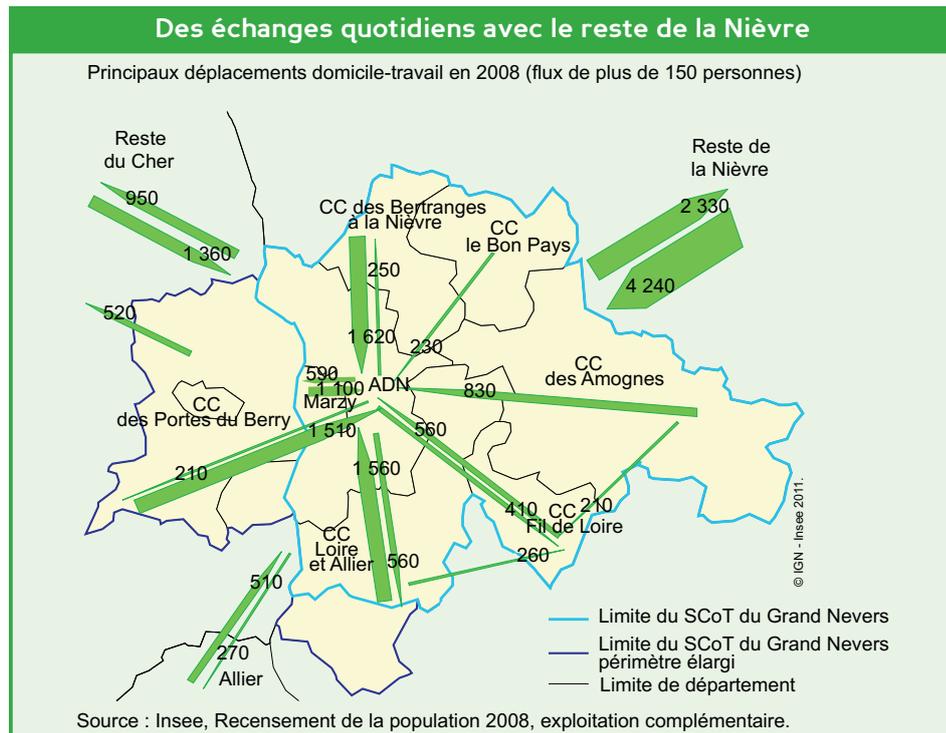
L'ensemble des navetteurs parcourt en moyenne neuf kilomètres pour aller travailler, et autant pour en revenir. Une grande partie des mouvements se fait au sein même de l'ADN, là où se concentrent 80 % des emplois.

Quelle que soit la distance séparant lieu de travail et domicile, le principal moyen de transport utilisé est l'automobile. L'augmentation et l'allongement des déplacements quotidiens avec ce mode de déplacement sont en contradiction avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Beaucoup de logements vacants à Nevers

Rapprocher les lieux de domicile et de travail des actifs pourrait contribuer à réduire l'impact environnemental des déplacements.

En 2007, 13,2 % des logements de Nevers sont vacants, un taux supérieur à celui observé dans l'ensemble du SCoT (10 %). Et cette vacance dépasse les 20 % dans



deux quartiers classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS), la Grande Pâturée et les Courlis, ainsi que dans deux quartiers du centre ville, Saint-Martin-Saint-Etienne et Saint-Genest-la-Butte. Les logements inoccupés de Nevers sont de petite taille, moins de 70 m<sup>2</sup> pour les trois quarts d'entre eux, et sont anciens puisque 43 % ont été construits avant 1949 contre 32 % pour l'ensemble des résidences principales. Cette vacance de logements s'accompagne également d'une vacance importante des locaux commerciaux. Les quartiers classés en ZUS bénéficient d'un programme national de rénovation urbaine portant sur l'habitat social alors

qu'au centre les propriétaires privés n'ont pas toujours les moyens d'entreprendre des rénovations dans un marché immobilier peu porteur.

Il pourrait être envisagé une requalification urbaine du centre ville de Nevers visant à repenser la composition des logements afin qu'ils présentent les qualités répondant aux besoins actuels des ménages et qu'ils permettent de rendre le centre de Nevers plus attractif.

Attirer des actifs, notamment les plus jeunes d'entre eux avec charge de famille, nécessiterait d'adapter le parc de logements.

Beaucoup de petits logements à Nevers				
Caractéristiques des logements	Résidences principales		Logements vacants	
	Nevers	Autres communes du SCoT	Nevers	Autres communes du SCoT
Nombre	19 100	24 100	3 000	1 900
Part parmi l'ensemble des logements (%)	85	88	13	7
Part de maison (%)	34	83	17	70
Part de logements de moins de 70m <sup>2</sup> (%)	51	26	76	51
Part de logements appartenant à un organisme HLM (%)	29	11	32	13
Part de logements construits avant 1949 (%)	32	36	43	61

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

## Des disparités de revenus à l'intérieur du SCoT

La rénovation de son parc de logements pourrait aussi contribuer à changer le profil social de la ville-centre et à réduire les écarts de niveau de vie avec les communes périphériques. C'est à Nevers que le revenu médian est le plus faible : 16 200 euros annuels contre 17 500 dans l'ensemble du SCoT. Par ailleurs, 52 % des ménages résidant à Nevers ne sont pas imposés contre 48 % dans l'ensemble du SCoT. Les revenus sont beaucoup plus dispersés dans la ville-centre : le niveau de vie des 10 % des ménages les plus aisés est au moins onze fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes, alors que ce rapport est seulement de 5,2 pour l'ensemble du territoire.

## Pallier l'absence de métropoles

Le SCoT est éloigné de plus de 150 kilomètres des capitales régionales les plus proches : Dijon, Clermont-Ferrand et Orléans. Il bénéficie cependant de la liaison autoroutière A77 qui relie Nevers à Paris en 2h30 et est également au cœur d'une étoile ferroviaire, permettant un accès à Bourges, Clermont-Ferrand, Paris et Dijon. Ce territoire est proche de plusieurs villes moyennes, Bourges et Moulins, avec lesquelles il pourrait jouer la carte de la complémentarité

## De plus faibles revenus à Nevers

	Revenu annuel médian par UC* en 2008	Foyers fiscaux non imposés (en %)	Part de la population vivant avec un bas revenu en 2008 (%)
Nevers	16 200	51,7	31,9
ADN	17 000	49,0	24,2
<b>SCoT du Grand Nevers</b>	<b>17 500</b>	<b>47,8</b>	<b>20,1</b>
SCoT du Grand Nevers périmètre élargi	17 600	48,4	19,6
Nièvre	16 700	51,7	18,8
Cher	17 400	48,6	17,8
Bourgogne	17 600	47,2	14,9

Source : Insee, Recensements de la Population 1999 et 2007, DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques, Revenus fiscaux localisés des ménages 2008

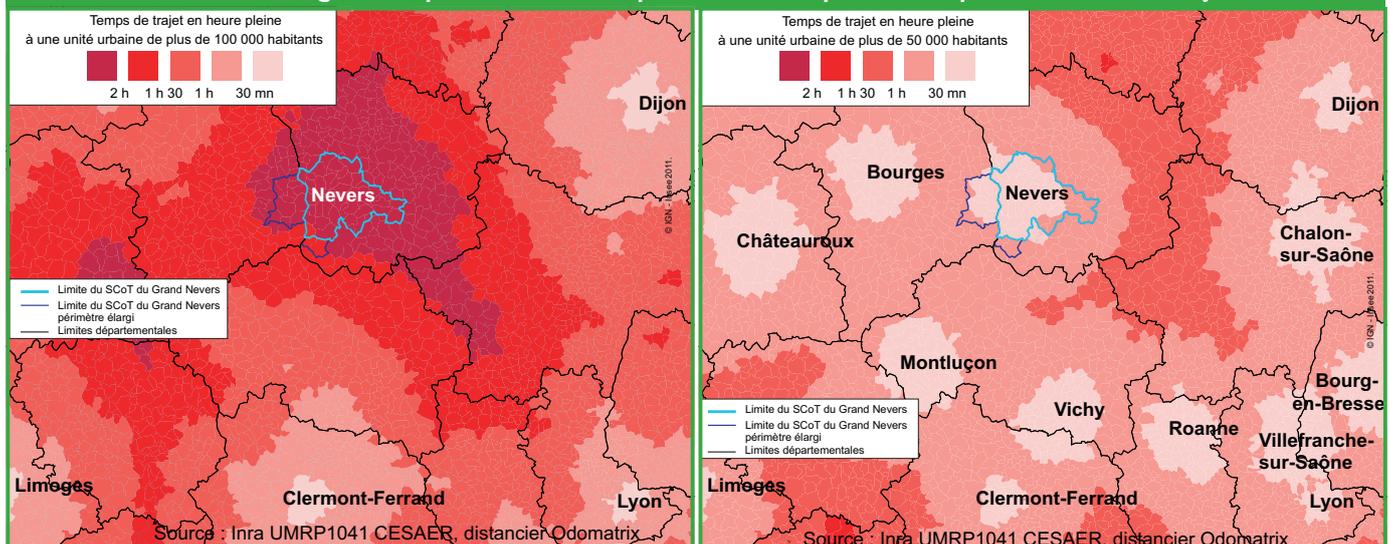
\*pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par **unité de consommation** à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :  
 - 1 UC pour le premier adulte du ménage ;  
 - 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;  
 - 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

notamment sur des infrastructures de transports de type gare TGV. Le territoire dispose d'atouts économiques et touristiques. Autour du pôle automobile de Nevers-Magny-Cours se développe une plate-forme technologique et sportive. Le tourisme culturel est présent à Nevers, une ville d'art et d'histoire, avec son Palais Ducal, premier château de la Loire ; sa cathédrale et son église romane, sa faïencerie ainsi que l'espace Bernadette Soubirous, qui chaque année, attire des pèlerins du monde entier. Le patrimoine naturel du SCoT fait du tourisme vert un véritable point fort, grâce au véloroute qui sillonne le canal latéral de la Loire mais aussi la forêt des Bertranges et ses sentiers de randonnées.

Enfin, Nevers souhaite développer le tourisme d'affaire avec la création en 2006 de « Nevers, ville de congrès ». Nevers dispose également d'une maison de la culture, qui avec ses 10 000 adhérents rayonne au-delà des limites du SCoT. Améliorer, renforcer et diffuser une image plus ambitieuse en terme de potentiel touristique et culturel constitue également un enjeu pour le territoire.

■ Christine Lecrenais, Marie Léger.

## Un territoire éloigné des pôles urbains importants mais proche de plusieurs villes moyennes



### 14 communes supplémentaires dans le SCoT

Le SCoT du Grand Nevers pourrait s'élargir en direction du Cher, avec la communauté de communes Portes du Berry et les communes d'Apremont-sur-Allier et Le Chautay, et dans la Nièvre avec les deux communes de Langeron et Saint-Pierre le Moûtier, soit au total 14 communes et 12 600 habitants. Plusieurs de ces communes ont déjà tissé des liens forts avec les communes du SCoT du Grand Nevers dans sa définition actuelle en termes de déplacements domicile-travail, d'accès aux équipements supérieurs et de migrations résidentielles. La plupart des communes des Portes du Berry ainsi que la commune nivernaise de Langeron sont en croissance démographique.

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :  
Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :  
Christine Charton

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

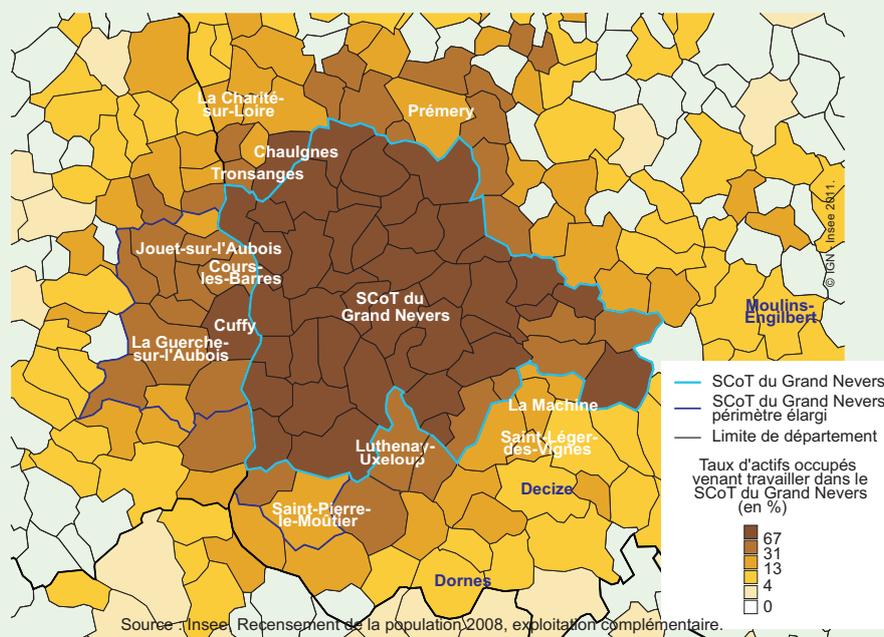
Cartographie :  
Christophe Clémence

Photo :  
SCoT de Nevers

Impression : Insee

Dépôt légal :  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2011

### De nombreux actifs résidant en périphérie vont travailler dans le SCoT



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne. La Direction départementale des territoires de la Nièvre a participé au comité de pilotage.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Nouveaux arrivants dans la Nièvre - Insee Bourgogne Dimensions n°165 - février 2011.
- Le Charitois-Sancerrois : une vocation résidentielle à conforter - Insee Bourgogne Dimensions n°160 - septembre 2010.
- Regards sur les quartiers des grandes villes de la Nièvre et de l'Yonne - Insee Bourgogne Dossier n°54 - novembre 2009.
- La Bourgogne gagne des habitants autour des villes-centres et le long des grands axes - Insee Bourgogne Dimensions n°150 - janvier 2009.